

Procédure de vente.

Vente à terme

1	2	3	4	5	6
<p>Présentation</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Découverte des informations sur le projet et les logements ► Contact avec notre équipe de vente et sélection du bien ► Fiche d'inscription à remplir et retourner avec les annexes demandées 	<p>Attribution</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Attribution des lots ► Attestation de financement (accord de principe) de notre partenaire bancaire à transmettre ► Validation des dossiers ► Pré-choix des éléments de finitions suivant la brochure 	<p>Réservation</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Signature de la convention de réservation ► Versement immédiat de l'acompte auprès du notaire agréé ► Accusé de réception des fonds par le notaire 	<p>Engagement</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Signature de la vente à terme chez le notaire ► Démarche en cas de retrait du 2e ou 3e pilier <p>Financement</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Signature du contrat hypothécaire auprès de la banque de son choix ► Information au notaire du montant du crédit et de la cédule hypothécaire nécessaire 	<p>Construction</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Suivant les choix de finitions établis à l'attribution (cuisine, sanitaire, revêtements de sol) avec le bureau d'architecte 	<p>Livraison</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Relevé des retouches et éventuels défauts sur place ► Signature de l'acte d'achat et de l'acte hypothécaire chez le notaire ► Remise des clés

 **BCV**
M. Jonathan De Sousa
+41 (0)22 354 25 54
jonathan.de.sousa@bcv.ch

Versement
Acompte de réservation de CHF 20'000.-

Versement
10 % du prix de vente moins acompte de réservation

Versement
90% du prix de vente



Les jardins suspendus
GLAND

naef | Projets
neufs

Documents à fournir.

Banque

- Dernière déclaration fiscale
- Trois dernières fiches de salaire
- Si primes ou bonus, justificatifs pour les trois dernières années
- Pour les indépendants, comptes et bilans des trois dernières années
- Certificat de caisse de pension
- Police d'assurance-vie et valeur de rachat (si existante)
- Justificatifs des fonds-propres
- Mensualités de leasing et ou crédit privé si existant

Notaire

- Carte assurance maladie
- Livret de famille
- Pièce d'identité / permis
- Attestation bancaire
- Grille des critères